

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

**LA SÉCURITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.**

Vous attendez de l'Etat mais aussi de votre municipalité : intervention rapide et efficacité en matière de sécurité. Vous souhaitez légitimement par ailleurs que soient respectés les engagements que nous avons pris dans ce domaine. Les 16 familles qui ont été victimes de cambriolages pendant l'été doivent pourtant penser que rien n'a vraiment changé, et qu'une fois de plus les polices nationale et municipale n'ont pas été en capacité de les protéger. Regretter ces actes délictueux ne saurait être suffisant. Il nous faut agir collectivement pour rendre notre ville plus agréable et donc plus sûre. Dans cet esprit, il conviendrait de renforcer les liens de bon voisinage dans une nécessaire démarche citoyenne qui permettrait ainsi une vigilance sur les biens et les personnes de notre entourage immédiat. Nous comprenons que la méfiance soit de mise, car beaucoup d'engagements ont été pris par les pouvoirs publics, avec des résultats souvent décevants. Pourtant la sécurité des biens et des personnes est un droit fondamental. Nous ne vous ferons donc pas de promesses irréalistes, mais nous respecterons nos engagements " de bon sens " pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés. Anticipation, Rigueur et Vigilance marqueront donc l'action de la municipalité dans ce domaine essentiel, mais c'est aussi avec vous que nous pourrions faire reculer de façon significative tous ces actes d'incivilité qui nuisent à votre bien être quotidien. Nous comptons sur les " comités de quartier " qui seront installés dès le mois d'octobre pour finaliser cette démarche nécessairement collective. Nous développerons un partenariat plus efficace avec la police nationale, pour combattre la délinquance et la violence en mutualisant l'action de nos deux polices sur un même site. La sécurité de la population, sous toutes ses formes, justifie un redéploiement de moyens en structures, en matériels et en hommes. Dès les premiers jours de notre élection, nous avons réorganisé la police municipale en orientant différemment ses missions, avec l'objectif d'être plus proche de nos concitoyens et à leur écoute, patrouillant le plus souvent à pied ou en VTT. Cette volonté de rapprocher notre police de la population porte déjà ses fruits en termes d'efficacité. Il ne s'agit pas de se satisfaire de ces résultats, il faut maintenir le cap de notre politique préventive et sécuritaire afin de préserver ce cadre de vie, cher aux Deuillois. Ce cadre de vie peut aussi se voir terni par des incivilités récurrentes telles que des dépôts d'ordures sauvages, des déjections canines, voire même des crachats sur la voie publique... Aussi, la création très prochaine d'une police de l'environnement permettra d'agir plus efficacement dans ce domaine. La prochaine revue municipale reviendra en détail sur toutes ces mesures, devant être mises en place pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans le domaine essentiel de la sécurité.

**Michel BAUX, Slimann TIR**  
Groupe " Des engagements et des actes pour Deuil-la-Barre "

**QUELLE POLITIQUE SOCIALE DE LA PART D'UNE MUNICIPALITÉ QUI PLACE L'HUMAIN AU CŒUR DE SES ACTIONS ?**

Texte non parvenu

En 2015, Deuil-La barre sortira du dispositif « Politique de la Ville » de l'Etat. **La majorité municipale va devoir assurer ses politiques sociales au sein d'une communauté d'agglomérations relativement dotées.**

**La nécessaire et courageuse réforme de la Politique de la Ville**

Depuis 20 ans, diverses actions de la Politique de la Ville se superposaient. Le dispositif, était compliqué et aboutissait à un saupoudrage des ressources. **Le gouvernement met en place un système d'éligibilité plus juste** principalement fondé sur les revenus des habitants par quartier. La nouvelle Politique de la Ville se concentre désormais sur 1 300 quartiers (700 communes) comprenant des taux de pauvreté importants parmi leurs habitants.

**La Galathée au cœur de la réforme**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le quartier de la Galathée ne sera plus une ZUS (Zone Urbaine Sensible) malgré la précarité de certains ménages. Contrairement aux propos alarmistes de la Droite locale, cette réforme ne met pas fin à la Politique de la Ville sur la commune. **Toutes les politiques de droit commun et d'assistance particulière doivent être mobilisées** voire renforcées par la Ville, par le Conseil Général et le Conseil Régional, et **surtout par la Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency (la CAVAM) qui détient la compétence Politique de la Ville.** Notre association avec les communes riches voisines doit apporter des dispositifs efficaces d'aide et de promotion sociale des habitants les plus défavorisés.

**L'insuffisance de la politique de Rénovation Urbaine : à qui la faute ?**

La réforme de la Politique de la Ville ne doit pas faire oublier l'échec de l'Opération de Rénovation Urbaine sur deux points fondamentaux : les millions dépensés n'ont pas permis de désenclaver ce quartier et **les populations n'ont jamais été impliquées dans ce projet dont ils sont pourtant les principaux intéressés.** En outre, notre Conseil Général majoritairement à droite a supprimé le dispositif CIVIQ (Contrat d'initiatives ville qualité). Enfin, ce même Conseil dont Madame le Maire est membre en tant que suppléante de M. Sueur, Maire d'Enghien-les-Bains et Vice-Président du Conseil Général en charge des transports, consacre 45,9 € par habitant pour la Politique de la Ville alors que les Yvelines en attribuent 70,8 euros.

**Fabrice RIZZOLI, Marie PENICAUD, Alain PARANT et Brigitte GOCH-BAUER**  
Groupe " Changez Deuil "  
<http://changerdeuil.fr>  
Rendez-vous en mairie : 06 63 75 75 53

**Jean BEVALET, Audrey GUILBAUD, Anne Gaëlle MAERTEN**  
Groupe " Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois "

